



**KPMG SA**  
28 rue Terre-Neuve  
ZAC de l'Ecuyère - BP 30335  
49303 Cholet

*Association Récréamômes*  
**Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020  
Association Récréamômes  
4 Rue Françoise Dolto 49600 BEAUPREAU EN MAUGES  
Ce rapport contient 20 pages  
Référence : DG-212-14

KPMG SA  
société française membre du réseau  
KPMG constitué de cabinets  
indépendants adhérents de KPMG  
International Limited, une société de  
droit anglais ("private company limited  
by guarantee").

SA  
Société de commissariat aux comptes  
Siège social : Tour EQHO  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
775726417 RCS NANTERRE



**KPMG SA**  
28 rue Terre-Neuve  
ZAC de l'Ecuyère - BP 30335  
49303 Cholet

## **Association Récréamômes**

4 Rue Françoise Dolto 49600 BEAUPREAU EN MAUGES

### **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

À l'assemblée générale de l'association Récréamômes,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Récréamômes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

#### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Règles générales » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthode comptable lié à l'application du règlement ANC n°2018-06.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme mentionné ci-avant, la note « Règles générales » de l'annexe expose le changement de méthode comptable résultant de l'application de la nouvelle réglementation comptable ANC n°2018-06

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

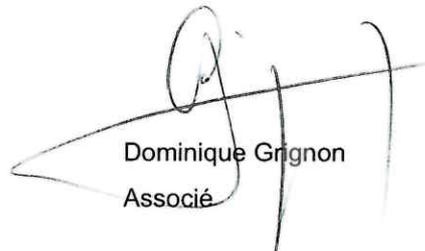


**Association Récréamômes**  
*Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels*  
31 décembre 2020

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Cholet, le 5 mai 2021

KPMG SA



Dominique Grignon  
Associé

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	3 100	3 100		
Droit au bail				
Autres immob. incorporelles / Avances et acom				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	25 596	23 294	2 303	3 528
Autres immobilisations corporelles	59 477	47 730	11 747	16 302
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières (1)				
Participations et créances rattachées				
TIAP & autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>88 173</b>	<b>74 124</b>	<b>14 049</b>	<b>19 830</b>
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (2)				
Usagers et comptes rattachés	30 373	199	30 174	54 252
Autres créances	37 379		37 379	119 561
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	322 682		322 682	174 794
Charges constatées d'avance	7 607		7 607	7 495
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>398 041</b>	<b>199</b>	<b>397 842</b>	<b>356 102</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>486 214</b>	<b>74 323</b>	<b>411 891</b>	<b>375 932</b>
(1) Dont à moins d'un an (brut)				
(2) Dont à plus d'un an (brut)				

## Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	70 579	121 439
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>28 824</b>	<b>-50 860</b>
Subventions d'investissement	772	1 172
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>100 176</b>	<b>71 752</b>
Apports		
Legs et donations		
Subventions affectées		
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour risques	137 814	109 880
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>137 814</b>	<b>109 880</b>
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 803	40 141
Dettes fiscales et sociales	124 965	139 974
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	83	14 186
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	5 050	
<b>DETTES (1)</b>	<b>173 902</b>	<b>194 301</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>411 891</b>	<b>375 932</b>
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	173 902	194 301
(2) Dont concours bancaires courants		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Sauf avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

## Compte de résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises		
Production vendue		
Prestations de services	251 721	359 729
Produits des activités annexes	546	1 585
Legs		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	713 201	707 060
Reprises et Transferts de charge	54 128	110 084
Autres produits	12	1
Collectes		
Cotisations		
Report des ressources		
Quote-part subventions renouvelables		
<b>Total</b>	<b>1 019 608</b>	<b>1 178 459</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières		
Variation de stock de matières premières		
Autres achats non stockés	79 995	105 155
Charges externes	155 373	204 340
Impôts et taxes	21 935	40 119
Salaires et Traitements	569 571	610 572
Charges sociales	129 200	151 786
Amortissements et provisions	37 356	118 684
Engagements à réaliser		
Autres charges	2 658	634
<b>Total</b>	<b>996 087</b>	<b>1 231 290</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>23 521</b>	<b>-52 831</b>
Produits financiers	1 656	609
Charges financières		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 656</b>	<b>609</b>
Opérations faites en commun		
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>25 177</b>	<b>-52 222</b>
Produits exceptionnels	4 618	1 362
Charges exceptionnelles	971	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>3 647</b>	<b>1 362</b>
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices		
<b>EXCEDENT OU PERTE</b>	<b>28 824</b>	<b>-50 860</b>

## Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 411 891 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 28 824 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 25/03/2021.

## Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

---

L'association RECREAMOMES a pour activité l'accueil de jeunes enfants.

Elle propose 3 services : le mutli accueil dédié aux enfants agés de 0 à 3 ans, l'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs. Elle bénéficie du soutien financier de la collectivité Beaupreau en Mauges mais aussi de la MSA et de la CAF. Son habilitation CAF permet aux familles de bénéficier des aides mises en place pour la garde de jeunes enfants.

Afin de garantir le meilleur service, l'association n'a de cesse de maintenir le niveau de ses installations et renouvelle régulièrement son matériel.

Pour fidéliser et rassurer les familles, l'équipe pédagogique en place se veut stable et familière.

## Règles générales

---

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

---

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Aucune immobilisation ne justifie une décomposition par composant.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Installations techniques : 1 à 5 ans

\* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

\* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

## Règles et méthodes comptables

- \* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- \* Matériel informatique : 1 à 3 ans
- \* Mobilier : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

## Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## Subventions d'investissement

---

Les subventions d'investissement sont étalées sur plusieurs exercices.

## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 100			3 100
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 100</b>			<b>3 100</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	25 596			25 596
- Installations générales, agencements aménagements divers	16 827			16 827
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	40 818	1 832		42 650
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>83 241</b>	<b>1 832</b>		<b>85 073</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>86 341</b>	<b>1 832</b>		<b>88 173</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 832		1 832
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>1 832</b>		<b>1 832</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 100			3 100
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>3 100</b>			<b>3 100</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 068	1 225		23 294
- Installations générales, agencements aménagement divers	9 340	1 683		11 023
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	32 003	4 705		36 707
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>63 411</b>	<b>7 613</b>		<b>71 024</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>66 511</b>	<b>7 613</b>		<b>74 124</b>

## Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
<b>Ventilation des dotations</b>			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		7 613	7 613
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
<b>Dotations de l'exercice</b>		<b>7 613</b>	<b>7 613</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés			
Eléments mis hors service			
<b>Diminutions de l'exercice</b>			

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 75 359 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	30 373	30 373	
Autres	37 379	37 379	
Charges constatées d'avance	7 607	7 607	
<b>Total</b>	<b>75 359</b>	<b>75 359</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Usagers, factures à établir	273
Divers produits à recevoir	2 123
<b>Total</b>	<b>2 396</b>

## Notes sur le bilan

## Fonds propres

## Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves hors activités sociales		-50 860		-50 860	
Réserves des activités sociales					
RAN hors activités sociales	121 439			50 860	70 579
RAN des activités sociales					
Exc.ou Déficit hors activ.sociales	-50 860	50 860	28 824		28 824
Exc.ou Déficit des activités sociales					
<b>Situation nette</b>	<b>70 579</b>		<b>28 824</b>		<b>99 403</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	1 172			400	772
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
<b>TOTAL</b>	<b>71 752</b>		<b>28 824</b>	<b>400</b>	<b>100 176</b>

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	109 880				137 814
<b>Total</b>	<b>109 880</b>				<b>137 814</b>
<b>Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :</b>					
Exploitation		29 544	1 610		
Financières					
Exceptionnelles					

L'estimation des IFS s'effectue de façon retrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur l'hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge en vigueur en écartant l'application du barème issu de l'ANI du 11/01/2008.

Ces engagements ont été provisionnés sur l'exercice concerné. Le taux d'actualisation retenu au 31/12/2020 est de 0.34%

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 173 902 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	43 803	43 803		
Dettes fiscales et sociales	124 965	124 965		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	83	83		
Produits constatés d'avance	5 050	5 050		
<b>Total</b>	<b>173 902</b>	<b>173 902</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Emprunts, dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

#### Charges à payer

	Montant
Fourn.factures non parvenues	10 671
Dettes. prov. congés à payer	34 625
Charges soc.sur congés à payer	9 611
Etat - autres charges à payer	21 410
<b>Total</b>	<b>76 317</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	7 607		
<b>Total</b>	<b>7 607</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	5 050		
<b>Total</b>	<b>5 050</b>		

## Faits caractéristiques

### Autres éléments significatifs

---

La crise sanitaire liée au Covid-19, que le monde et notre pays traversent, freine nos ambitions et nous impose de prendre des mesures essentielles pour assurer la sécurité de tous.

Tout en assurant une continuité de l'activité dès lors qu'elle est possible, la société privilégie la santé de ses collaborateurs et veille à respecter ses mesures restrictives.

L'épidémie de Covid-19 a eu un impact sur les comptes et aura un impact sur les activités de la société et les perspectives de l'exercice suivant qu'il n'est pas possible de quantifier à cette date.

A ce titre :

Crise du coronavirus – L'association doit faire face aux effets de la crise sanitaire lié au coronavirus.

En effet, au cours du 1er confinement de mars à mai 2020, aucun enfant n'a été accueilli par l'association.

Cette crise sanitaire a considérablement impacté la fréquentation des usagers. Ce constat est manifeste dans les comptes.

En parallèle, l'association a bénéficié du chômage partiel à hauteur de 46 763 € inscrit au débit du compte 641400.

L'indemnité reçue à ce titre s'élève à 46 623 € inscrite au crédit du compte 791400. Le reste à charge pour la société s'élève ainsi à 141 €.

Les honoraires de commissariat aux comptes au titre de l'exercice écoulé s'élevent à 4 025.22 €

## Autres informations

### Evènements postérieurs à la clôture

Le contexte sanitaire subi depuis mars 2020 est toujours d'actualité sur l'exercice 2021.

De nouvelles mesures de confinement ont d'ailleurs été mises en places pour le mois d'avril 2021 obligeant l'association a fermé ses portes sauf pour les enfants des personnels dits prioritaires.

### Effectif

Effectif moyen du personnel : 25 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres		3	3	3
Employés		22	22	22
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
<b>Total</b>		<b>25</b>	<b>25</b>	<b>25</b>